



Notre Commune vient de perdre l'un de ses serviteurs : Pierre GINESTET, « LE JUGE » vient de nous quitter

Ce matin à 10 h 30, Pierre GINESTET sera inhumé dans le caveau familial du cimetière de La Gaillarde aux Issambres à une courte distance de cette maison qu'il avait fait construire voici près de 40 ans et où depuis quelques jours bon nombre de ses amis évoquent avec son épouse, ses enfants et ses petits-enfants de nombreux souvenirs accumulés tout au long de ces années passées au service de notre Commune.

Il repose désormais au cœur de ce vallon qui constitue l'un des espaces naturels les plus remarquables de notre département et qu'il avait permis d'acquérir pour ensuite le céder contre le Franc symbolique au Conservatoire du Littoral.

Diminué par la maladie, Pierre GINESTET avait quitté notre Commune voici quelques années pour rejoindre ANTIBES, la ville dont il avait présidé le Tribunal de Grande Instance et où il s'est éteint jeudi dernier au milieu des siens. Il avait en effet été contraint de s'éloigner progressivement de la vie publique et des affaires communales dont il fut pourtant l'un des acteurs essentiels durant plus de 3 mandats.

C'est après une carrière dans les institutions européennes en rejoignant le Tribunal d'ANTIBES qu'il se passionne pour la politique locale en s'engageant aux côtés d'André CABASSE dans la campagne des élections municipales de 1977, à ROQUEBRUNE-LES ISSAMBRES où il passe ses week-ends.

Dès son arrivée aux affaires, il fut de 1977 à 1984 un adjoint aux finances et à l'administration communale dont les compétences et la rigueur étaient unanimement reconnues. Il devint très rapidement l'une des pièces essentielles de l'équipe municipale, imposant le respect par la pertinence de ses jugements et des ses décisions. Il a notamment pris en charge les dossiers complexes de la Commune, alors confrontée à une importante progression démographique, à l'extension de la Bouverie, à l'éloignement de ses quartiers et qui devait assumer des efforts d'équipement comme notamment l'assainissement des Issambres.

Homme de dossiers, gestionnaires rigoureux, juriste remarquable, maîtrisant les rouages des administrations centrales comme personne, il était incontournable dans la gestion au quotidien et ses avis ou positions rarement contestés.

Appelé en 1985 pour présider le Tribunal d'ORLEANS, il revint pour un dernier mandat en 1989 avec André CABASSE ; mandat qu'il terminât en 1995 avec Jean-Pierre SERRA, retrouvant sa délégation d'adjoint aux finances après l'avoir installé à la tête des affaires communales.

Pierre GINESTET était aussi un homme d'une immense culture, l'une des ces personnalités aussi attachantes par le respect qu'elles imposent que par les valeurs qu'elles portent. Il était un homme d'engagement ; ses qualités humaines et sa droiture lui ont permis de marquer un parcours exemplaire.

D'abord dans la résistance dont il fut l'un des acteurs dans cette terre d'AVEYRON où il avait ses racines.

Puis dans la vie professionnelle, au Parlement Européen comme dans la Magistrature.

Ainsi en témoignent ses nombreuses décorations : Croix de Guerre 39-45, Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur dans l'Ordre du Mérite National, ...

Dans la vie publique enfin, dans la politique au sens noble du terme, où il se forgea l'image d'un homme intègre, soucieux de l'intérêt public, capable de se mettre au niveau de ses interlocuteurs.

Il était un érudit, un véritable puits de science et ce quel que soit le sujet.

Il a ainsi beaucoup écrit, sur ses domaines professionnels bien sûr, mais aussi sur la résistance ou sur des thèmes qui lui étaient chers comme l'origine du cépage TIBOUREN ou sur la vie de la jeunesse romaine à POMPEÏ.

Pierre GINESTET était aussi un bon vivant qui avait su gagner la confiance de ces roquebrunois « chasseurs et festoyeurs », peu enclins pourtant à partager avec un « étranger » les battues aux sangliers, les ouvertures au cabanon ou encore les secrets sur les territoires de chasse.

Ils l'appelaient affectueusement mais respectueusement « le Juge », en référence à son activité professionnelle mais surtout pour la rigueur de ses jugements et la justesse de ses prises de position. Tous le regrettent aujourd'hui.

Pierre GINESTET va donc manquer à tous ceux qui l'ont côtoyé, à tous ceux qui ont pu approcher cette personnalité attachante, à tous ceux qui ont pu apprécier son humanisme, ses qualités humaines et fraternelles, son sens des vraies valeurs.

IL va surtout manquer à son épouse Josette, compagne exemplaire de toute une vie de partage, de respect et de dignité. Il va enfin beaucoup manquer à ses enfants et petits-enfants, car un père ou un grand-père de cette envergure laisse un vide bien difficile à combler.

Pierre GINESTET a beaucoup donné pour ROQUEBRUNE, LES ISSAMBRES ou la BOUVERIE et il y était très apprécié ; il était donc légitime de lui rendre cet hommage et de témoigner ainsi à sa famille, la reconnaissance de la collectivité et le soutien de tous ses amis.

